



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 46695

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité sur la mise en place d'une journée nationale des initiatives de solidarité. En effet, face à la crise que connaît le monde et notre pays, un foisonnement d'initiatives de solidarité se met en place pour surmonter les difficultés de vie quotidienne de nos concitoyens. Des reportages télévisuels, comme des journaux font régulièrement état de ces initiatives. Il pourrait donc s'avérer intéressant de les valoriser et de les promouvoir à travers l'ensemble du pays, par l'instauration d'une journée annuelle de la solidarité qui serait placée sous son égide et où seraient reprises toutes ces initiatives. Il lui demande si elle compte reprendre cette suggestion.

Texte de la réponse

La proposition d'instaurer une journée annuelle de solidarité qui donnerait une visibilité aux nombreuses initiatives mises en oeuvre pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale est intéressante. À court terme, cet objectif sera cependant rempli à travers l'« Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » décrétée en 2010 par décision conjointe du Conseil et du parlement européens à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne. La France est particulièrement engagée dans cet événement. Un appel à projets a été très largement diffusé. Les projets retenus ainsi que divers événements prévus (cérémonies d'ouverture, de clôture, séminaires décentralisés, concerts, etc.), bénéficieront d'une forte médiatisation. La Commission européenne insiste particulièrement sur la nécessité de communiquer durant cette année et de présenter des projets positifs afin de changer le regard du grand public sur la pauvreté.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46695

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarité

Ministère attributaire : Logement et urbanisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2009, page 3467

Réponse publiée le : 15 décembre 2009, page 12072